

**APPEL A CANDIDATURE MEDICO-SOCIAL N°2017-01  
«CENTRE SPÉCIALISÉ D'ACCES AUX SOINS SOMATIQUES DES  
PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP»**

**Questions / Réponses**

**Question 1 :**

Bonjour,

Dans le cadre de l'appel à candidature pour un centre spécialisé d'accès aux soins somatiques des personnes en situation de handicap, il apparaît dans l'avis d'appel à candidature une date limite de dépôt au 07 juillet 2017.

En revanche, dans le cahier des charges est affichée une date limite de dépôt des dossiers au 13 juillet 2017.

Pouvez-vous me confirmer quelle est la bonne date de limite de dépôt du dossier ?

Je vous remercie par avance,

Cordialement,

**Réponse ARS :**

Nous confirmons la date de clôture de l'APPEL A CANDIDATURE MEDICO-SOCIAL N°2017-01 «CENTRE SPÉCIALISÉ D'ACCES AUX SOINS SOMATIQUES DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP» à la **date du 07 juillet 2017.**